

60. Vous ne pourriez guère nous fournir des renseignements, je suppose, relativement aux explorations et aux arpentages?—Je n'ai pas qualité pour cela.

61. Cette question des contrats n'est-elle pas plutôt de la connaissance du département?—Oui.

CONTRAT No. 1—
TÉLÉGRAPHE.

62. Pour quel objet était votre premier contrat?—Le premier contrat était pour la construction d'un télégraphe.

Le premier contrat était pour la construction d'un télégraphe.

63. Quelle est la date de ce contrat?—Il porte la date du 17 octobre 1874.

Passé le 17 octobre 1878.

64. Avez-vous ce contrat par devers vous?—Oui, je l'ai.

65. Donnez-moi le nom des adjudicataires?—Le contrat était entre John W. Sifton, de la ville de London; David Glass, du même lieu, et Michael Fleming, de la ville de Sarnia, sous les nom et raison de Sifton, Glass et compagnie.

Adjudicataires :
John W. Sifton,
David Glass, Michael
Fleming.

66. Ce contrat fut-il précédé d'annonces pour soumissions?—Oui.

Soumissions demandées.

67. Avez-vous une copie de l'annonce?—Oui, j'en ai une et la voici.

68. A-t-on donné au public les spécifications ou toutes autres informations qui pussent le mettre à même de juger de la tenue des travaux requis?—Oui, je les produis ici.

69. Avez-vous l'original des soumissions envoyées pour les travaux?—Je ne l'ai pas ici, mais je pourrais le produire.

70. Avez-vous par devers vous quelque memorandum indiquant les noms et la substance des soumissions?—Je produis ici une cédule des soumissions, (exhibit No. 1.)

71. Qui a fait cette cédule?—Ceci est un certificat à l'effet de constater que nombre de soumissions pour la construction du télégraphe ont été ouvertes en ma présence et en la présence de Sandford Fleming et de F. Braun, le secrétaire du département.

Ouvertes en la présence de S. Fleming, F. Braun et des témoins.

73. Ces soumissions ont dû être ouvertes avant que cette cédule ne fût faite?—Oui.

74. Savez-vous qui a préparé cette cédule—est-ce l'ingénieur en chef, par exemple, ou le secrétaire?—Cela a l'air d'être de l'écriture de M. Fleming.

Cédule préparée par Fleming.

75. Avez-vous quelque pièce indiquant qu'elle était la soumission la plus basse, la plus basse ensuite, et ainsi de suite suivant leur ordre, pour la section numéroté un?—Oui, en voici une et je la produis.

76. Qu'est-ce que l'on entend par la section première de la ligne du télégraphe?—Elle s'étend de Winnipeg à Selkirk et longe la ligne du chemin de fer jusqu'à Livingstone.

Section No. 1, de Winnipeg à Livingstone *via* Selkirk.

77. Alors, c'est depuis Winnipeg jusqu'à Livingstone *via* Selkirk?—Oui.

78. Cette section première de la ligne du télégraphe était-elle l'objet du premier contrat?—Oui.

L'objet du premier contrat.

69. Veuillez lire dans cette pièce le nom de la personne qui fait la soumission la moins élevée?—R. Fuller, de Winnipeg.